



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'OUTIL

DE SENSIBILISATION DES ENCADRANTS
DU CHAMP DU SPORT ET DE L'ANIMATION

Cet outil de sensibilisation a été réalisé et financé grâce au concours de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports Nouvelle-Aquitaine

Vidéo d'introduction
L'outil de prévention
et de formation
sur les violences
sexuelles

[59 sec]



PRÉAMBULE

Extraits du discours de la 1^{ère} Convention Nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport du 21/02/2020 Mme Roxana MARACINEANU, ministre des Sports site des exemples / phrases :

“

Voici quelques-uns des mots d'Isabelle DEMONGEOT...

« Quand il nous dit que c'est normal, qu'on n'est rien sans lui, que si on le quitte, la nullité sera notre avenir, et que si on parle, on ne sera pas écouté. Et que pire encore, on sera suspecté et rejeté. Alors l'étau se resserre, on se tait, on s'enferme dans le silence et la souffrance. Et on s'accroche plus encore à notre passion, celle dont il s'empare pour assouvir sa perversion. »

En voici d'autres encore que je souhaiterais vous lire sans citer leurs auteurs...

« Il se disait amoureux de moi, mais comment peut-on aimer une jeune fille de 13 ans ? ».

« J'ai subi des harcèlements et des violences physiques. Je l'ai dénoncé auprès de mon club et de la fédé ».

« J'étais disponible, à sa merci tout le temps, c'était plusieurs fois par semaine. C'était 5 minutes derrière une porte, dans une voiture, toujours avec violence, sans préparation, sans aucun mot. »

« Il a commencé à s'inviter dans ma baignoire et à me demander de le laver. J'ai su après que c'était de la masturbation ».

« On arrivait dans le sauna. Il enlevait sa serviette. Il était en érection. « Tu as déjà vu un homme tout nu ? Tu n'es pas une mijaurée » disait-il. »

”



MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté
Egalité
Fraternité



Nous attirons votre attention sur plusieurs éléments qui ont guidé l'élaboration et l'utilisation de cet outil.

Le fait d'aborder la notion de violences sexuelles peut faire ressurgir chez les personnes présentes une expérience traumatisante vécue dans le passé. Il sera indispensable que le formateur en soit conscient et qu'il soit prêt à cette éventualité en montrant notamment bienveillance et empathie.

Nous avons opté pour un outil qui aborde l'ensemble des paramètres liés à cette thématique, plutôt que d'approfondir certaines notions. Ainsi, le chapitre « connaître » aborde l'ampleur du phénomène des violences sexuelles : types et formes de violences, victimes et agresseurs. Le chapitre « comprendre » identifie les caractéristiques des publics concernés, a pour but de faire évoluer ses propres représentations et de repérer les signes qui doivent interpeller. Le chapitre « agir » a pour objectif d'adopter les bons réflexes en identifiant les lieux et situations à risques ainsi que les postures professionnelles adaptées. Néanmoins, en plus de la pédocriminalité, les agressions entre mineurs ont aussi été abordées.

Les infographies contenues dans ce livret concentrent les notions développées dans les fiches activité que l'on retrouve de manière détaillée dans le livret « formateurs ». Elles peuvent être associées aux vidéos proposées et autres liens référencés et servir également de support de sensibilisation.

Enfin, quel que soit le temps passé à sensibiliser ou former, il nous semble important de pouvoir aborder les 3 parties **connaître / comprendre / agir** même de manière non exhaustive.

La DRAJES ex Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Nouvelle-Aquitaine a le plaisir de vous présenter ce livret de formation et de sensibilisation sur la Prévention des Violences Sexuelles dans le Sport et la Jeunesse.

Lors de la convention nationale qui s'est tenue le 21 février 2020, la « Ministre chargée des Sports, Roxana MARACINEANU » a rappelé que le Président de la République avait décidé dès son élection en 2017, que « la cause du quinquennat soit celle de l'égalité entre les femmes et les hommes » et avait indiqué que « le premier pilier de cette cause était la lutte pour l'élimination complète des violences faites aux femmes ». Elle a ainsi souhaité que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles soit à ce titre portée par des actions à dimension interministérielle.

3 axes ont été identifiés en plus de la plateforme « Signal sport » :

Extension du contrôle d'honorabilité à tous les bénévoles éducateurs sportifs et exploitants d'EAPS

Construction d'outils de sensibilisation : mise à disposition des clubs, fédérations et collectivités

Développement de contenus de formation (pour les éducateurs, les dirigeants, les sportifs)

Vous trouverez ici le fruit d'une collaboration du groupe projet *DRAJES Nouvelle-Aquitaine (ex DRDJSCS)* formé des pôles *Sport - Formation & Jeunesse*. Ce travail est issu d'une dynamique du pôle Sports entamée depuis 2013 avec un premier séminaire à Angoulême, puis l'élaboration d'un flyer et d'une affiche et ensuite par les résultats d'une enquête en 2019 en direction des organismes de formations.

Ce livret est en direction des Formatrices et Formateurs [BP – DE – DES] du champ du sport & de l'animation ainsi que pour les Formations fédérales ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles. Il regroupe les principaux éléments et chiffres-clé.

Nous espérons donc que cet outil vous accompagnera dans votre lutte contre les violences sexuelles.

*la DRAJES
Nouvelle-Aquitaine*

Équipe projet _____

Florence ABADIE
(Pôle Jeunesse)

Christophe CHARRIN
(Pôle Formation)

**Nicolas GUENZET
Frédéric LENOIR**
(Pôle Sport)

som

étape n°1

page 6

Connaître

Les 6 types de violences sexuelles reconnues par la loi

7

Les violences sexuelles : réalité physique & réalité virtuelle

8

Les violences sexuelles : les différents acteurs

10

L'ampleur du phénomène dans la vie courante

11

L'ampleur du phénomène dans le domaine du sport

12

mai

étape n°2

Comprendre page 14

- 16 Exploiter des connaissances sur les caractéristiques des publics
- 18 Se rendre compte de ses représentations & les faire évoluer
- 20 Comprendre comment on peut profiter de son autorité pour exploiter les faiblesses d'un mineur
- 21 Ce qui rend difficile l'identification des victimes
- 22 Repérer les signes qui doivent interpeller & discerner les changements subtils de comportements

étape n°3

Agir

page 24

- 26 Lieux & situations à risques
Je suis encadrant : je réfléchis à mes pratiques et j'adopte de bons réflexes
- 28 Repérer & Agir
- 32 Des éléments clés dans le monde du handicap
- 34 Contrôle de l'honorabilité des encadrants
- 36 Les discriminations

étape n°1

Connaître

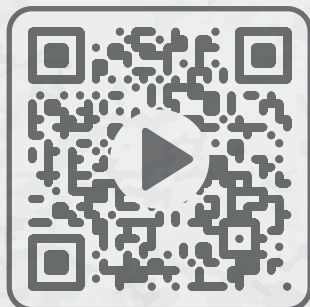
Vidéo étape 1
Connaître

[1 min 56 sec]



Association
Colosse
au pieds d'argile

[2 min 33 sec]



Association
Colosse
au pieds d'argile

[7 min 09 sec]





LES 6 TYPES DE **VIOLENCES SEXUELLES** RECONNUES PAR LA LOI

1

Le viol

Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit (par le sexe ou dans le sexe), commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur, par violence, contrainte, menace ou surprise

Crime puni de 15 ans de prison et plus si circonstances aggravantes (articles 222-23 et 222-24 du code pénal)

2

L'agression sexuelle

Contrairement au viol, il n'y a pas ici de pénétration mais des attouchements de nature sexuelle

(seins, sexe, ou parties intimes)

Délit puni de 5 ans de prison et de 75 000 € d'amende (articles 222-27 et suivants du code pénal)

3

L'atteinte sexuelle sur mineur

Fait pour une personne majeure d'avoir une relation sexuelle avec un mineur de moins de 15 ans

Délit puni de 7 ans d'emprisonnement et de 100 000 € d'amende (article 222-33 du code pénal)

4

Le harcèlement sexuel

Il consiste à harceler autrui dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle. Il se caractérise par un phénomène de répétitions destinées à affaiblir psychologiquement la victime

Délit puni de 2 ans de prison et de 30 000 € d'amende (article 222-33 du code pénal)

5

La non dénonciation de crime ou d'agression sexuelle

Toute personne ayant connaissance de viol, d'agression sexuelle, d'atteinte sexuelle sur mineur, de harcèlement sexuel ou de bizutage a l'obligation de le signaler aux autorités compétentes

Délit puni de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende (article 434-1 et 434-3 du code pénal)

6

Le bizutage

Fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à connaître des actes humiliants et dégradants lors de manifestations ou de réunions en milieu scolaire ou socio-éducatif

Délit puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7500 € d'amende (article 225-16-1 du code pénal)

LES VIOLENCES SEXUELLES

RÉALITÉ PHYSIQUE & RÉALITÉ VIRTUELLE

Réalité physique

Elle concerne
l'agression sexuelle physique :

- au sein de la famille
- en milieu scolaire
- dans le monde sportif
- dans le monde du travail
- dans l'espace public
- etc.

Réalité virtuelle : le cyber harcèlement / le cybersexisme



Définition juridique (article 222-33-2-2 du Code pénal, créé par la loi 2014-873 du 04 août 2014) :

Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale...

... est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours. Ces peines peuvent être alourdies s'il y a des circonstances aggravantes (mineur de moins de 15 ans, personne vulnérable, ...)

LE CYBERSEXISME EST UNE VARIANTE DU CYBER HARCÈLEMENT

Ce sont des actes, commentaires, messages à caractère sexuel ou des critiques sur la manière de s'habiller, l'apparence physique, le comportement amoureux ou sexuel. Ces violences impliquent la diffusion et mise en ligne de photos/vidéos compromettantes sans autorisation de l'intéressé(e)

En milieu scolaire, il touche 3 filles et 2 garçons par classe

Ces violences
se propagent en ligne
avec des effets
dévastateurs,
sans interruption,
24h/24

Le cybersexisme est lié
au phénomène de réputation,
qui touche spécifiquement
les filles

LES VIOLENCES SEXUELLES

RÉALITÉ PHYSIQUE & REALITÉ VIRTUELLE

Quelques chiffres clés
à propos d'internet et du cyber harcèlement chez les jeunes

Internet et les
12-17 ans



99 % se disent internautes
(utilisateurs réguliers)

70 % disent mentir à leurs parents
sur ce qu'ils font en ligne

54 % préfèrent interroger Google
plutôt que leurs parents
quand ils ne savent pas quelque chose

93 % des lycéens ont un compte
sur les réseaux sociaux **sous leur vrai nom**

10 %
des écoliers et des collégiens
rencontrent des problèmes
de harcèlement



6 %
d'entre eux
subissent un harcèlement
que l'on peut qualifier
de **sévère à très sévère**

17 % des filles & **11 %** des garçons
déclarent avoir été confrontés
à des **Cyber violences à caractère sexuel**
par le biais de photos, vidéos ou sms
envoyés sous la contrainte et/ou diffusés
sans l'accord et/ou reçus sans en avoir envie

20 % des filles & **13 %** des garçons
rapportent avoir été insultés en ligne
sur leur **apparence physique**
(poids, taille ou toute autre
particularité physique)

LES VIOLENCES SEXUELLES

LES DIFFÉRENTS ACTEURS



AGRESSION ENTRE ADULTES

Depuis l'affaire Weinstein (oct. 2017)
il y a une véritable prise de conscience sur le plan du public et pénal

AGRESSION D'UN ADULTE SUR UN MINEUR

La pédophilie est une attirance sexuelle d'un adulte envers des enfants
qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité sexuelle (15 ans)

C'est la situation
la plus largement
couverte
médiatiquement

L'adulte est
majoritairement
de l'entourage
du jeune
(adulte ayant autorité,
membre de la famille, ...)

Les jeunes filles
sont plus touchées
dans le domaine
du sport

AGRESSION ENTRE MINEURS

L'agresseur peut avoir l'âge de la victime
ou être un peu plus âgé (mais moins de 18 ans)

Une situation très peu mise en lumière médiatiquement



L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE DANS LA VIE COURANTE

Vue d'ensemble

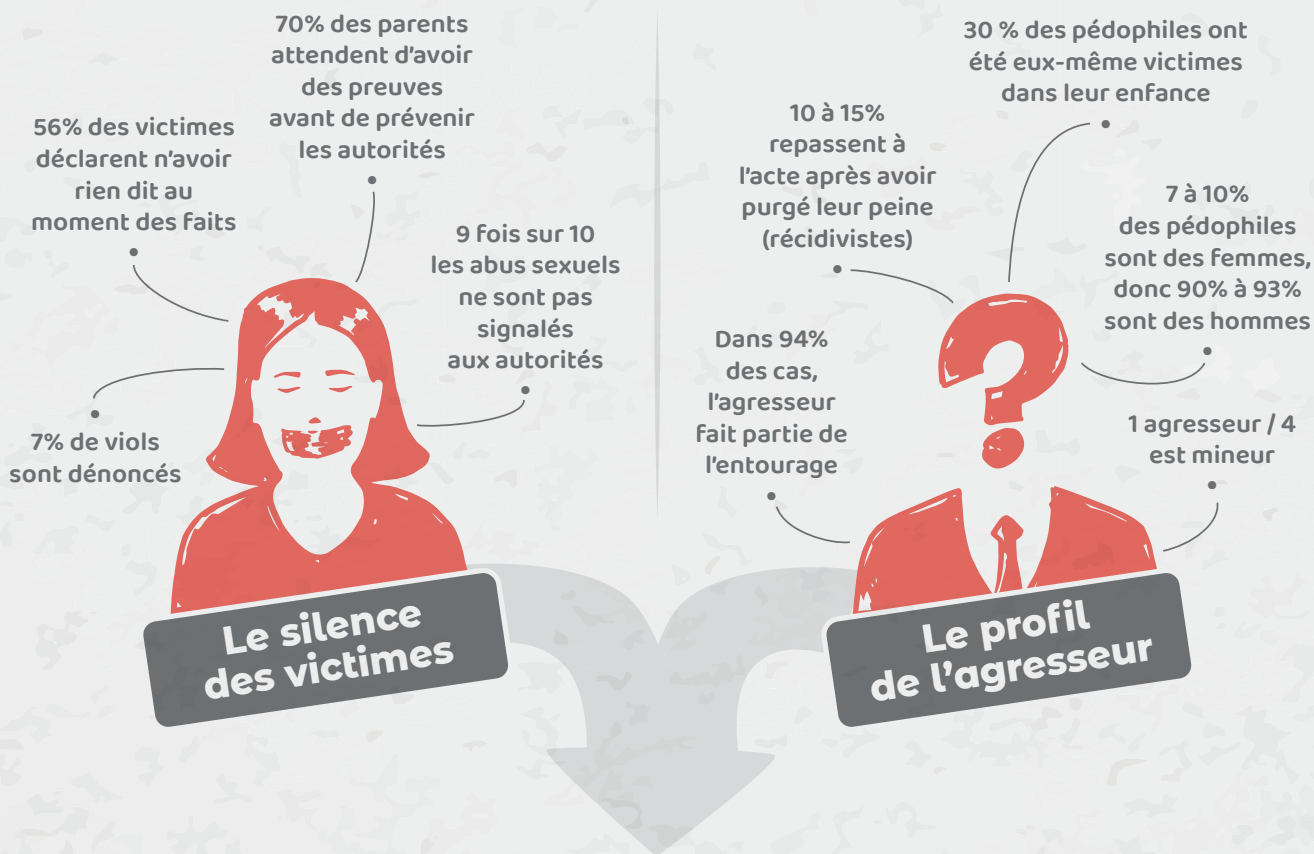
750 000
prédateurs sexuels
connectés
dans le monde

Chaque jour
200 nouvelles photos
pour **4 millions**
de sites
pédopornographiques

155 000
enfants en France
sont victimes de viol
ou de tentative
de viol

4 millions
de victimes d'inceste
en 2015 soit **6%**
de la population française *

* sources : <http://inceste-viol-protégeons-les-enfants.psychologies.com> - <http://www.colosseauxpiedsdargile.org>



Pour une ville de 20 000 habitants

2000 victimes (soit 10% de la population),
100 prédateurs,
1% de la population masculine est pédophile,
7 à 10% sont des femmes

Les conséquences

4 victimes / 10 tentent de se suicider
Une agression sexuelle peut entraîner
une perte de 20 ans
d'espérance de vie

Et dans le Handicap...

80% des femmes handicapées ont été victimes d'une violence, notamment à caractère sexuel/conjugal

L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE

DANS LE DOMAINE DU SPORT

Focus sur # 3 sources

Rapport Décamps Greg

[commande 2009 - Roselyne Bachelot]



35,5%

des auteurs qui agissent
sont des sportifs du même
âge que les victimes

20,3%

sont des sportifs plus âgés
que les victimes

soit

55,8 %
DE VIOLENCES
COMMISES
ENTRE
ATHLÈTES !!!

Enquête « Le revers de la médaille »

[Disclose 2019]

28
disciplines
sportives
sont concernées
pour **77** affaires

276 victimes
en milieu sportif,
des enfants âgés
de **-15 ans**
au moment des faits

Près **d'1** affaire
d'infraction
sexuelle
sur **2** est un cas
de récidive

**MAINTIEN
EN POSTE
DE L'AGRESSEUR
DANS 77 %
DES CAS**

Les effets de la convention Nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport [février 2020]



40
fédérations
sportives
concernées



78%
des victimes
sont des femmes



98%
des victimes
étaient mineures
au moment des faits

100 %
DES SIGNALEMENTS
REÇUS DONNENT
LIEU À UNE ENQUÊTE
ADMINISTRATIVE
DE LA PART
DES DDCS-PP

L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE

DANS LE DOMAINE DU SPORT

Profil des personnes incriminées

83 professionnels
(salariés ou travailleurs indépendants), dont
seulement **36** avec une **carte professionnelle**
en cours de validité

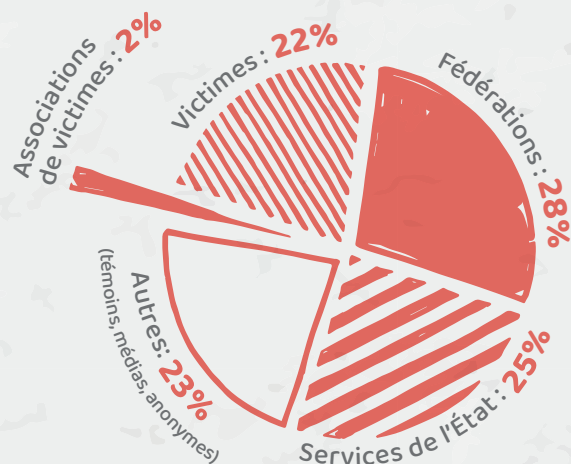
27 bénévoles

25 exploitants d'EAPS

13 pratiquants

8 mis en cause avaient un statut
d'**agent public** au moment des faits
(Conseiller Technique Sportif -
Formateur - Retraité - Éducation nationale)

Origine des signalements



Les mesures prononcées par les préfets

24 décisions
en urgence d'interdictions d'exercer
en tant qu'encadrant professionnels

14 interdictions
définitives d'exercer
comme éducateur ou dirigeant
dans le secteur du sport

3 interdictions définitives d'exercer
dans le champ de la jeunesse
(accueil collectif de mineurs)

26 notifications d'incapacité
suite à une condamnation pénale

16 personnes mises en cause
actuellement incarcérées

64 fédérations ont désigné un correspondant
« lutte contre les violences »

Évolution des mesures d'interdiction d'exercer prononcées par les préfets contre des éducateurs sportifs



... c'est
3 fois plus de signalements
et de procédures conduites
que durant les 10 dernières années

étape n°2

Comprendre



Vidéo étape 2
Comprendre

[2 min 40 sec]

Nos partenaires



LOG.in
— PRÉVENTION —
Citoyenneté numérique



acsep86.org
**Malles pédagogiques
vivre ensemble**

EXPLOITER DES CONNAISSANCES SUR LES CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS

C'est grâce à l'accompagnement éducatif (sphère familiale et associative) et social (groupes de pairs, institutions..) que les enfants peuvent grandir dans une ouverture d'esprit. De même, les ados peuvent s'approprier tous les changements pubertaires et ainsi prendre conscience de ce qui est acceptable ou non

changements pubertaires

Les différences physiques s'accroissent :

la masse musculaire des garçons augmente plus que celle des filles

Les hormones sexuelles sont produites en plus grande quantité, entraînant le développement des pulsions et desirs sexuels

Le cerveau poursuit son développement, le système limbique (zone responsable des émotions) se développe très vite. Par contre le cortex préfrontal (contrôle des émotions et comportements impulsifs) mûrit plus tardivement

La fréquence des comportements à risques désinhibiteurs (consommation d'alcool, de drogues) augmente

Les stéréotypes de genre (notamment inculqués dans l'éducation) sont exploités dans les rapports sociaux

domaine de développement

DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE & PHYSIOLOGIQUE



DÉVELOPPEMENT COGNITIF



conséquences sur le comportement

Certains garçons peuvent se sentir supérieurs à d'autres (garçons ou filles) et se servir de leur force physique pour menacer, opprimer, soumettre

Perturbation de la capacité à contrôler ses pulsions qui peut conduire à des actes intolérables

Les transgressions sont recherchées pour la recherche de sensations (affirmer sa supériorité, harceler), les conséquences et la responsabilité des actes ne sont pas toujours mesurées

La consommation d'alcool, de drogues rend plus floue la frontière des interdits moraux et sociaux. Elle favorise les comportements à risque, la violence...

EXPLOITER DES CONNAISSANCES SUR LES CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS

La sphère associative,
avec ses éducateurs, a une place majeure
dans ce processus de construction individuelle

changements pubertaires

Comme le corps change rapidement et significativement, l'adolescent se trouve dans l'obligation de s'adapter et d'accepter ses évolutions : nouvelles formes, désagréments physiques (poils, acné,...)
Le corps devient identité : il peut être objet de souffrance, de toutes les attentions, objet de séduction

L'adolescent accomplit deux tâches qui s'opposent : acquérir son autonomie, maintenir ses liens d'attachement à ses parents

L'attachement à ses pairs (de plus en plus mixte) devient prépondérant par rapport à l'attachement aux parents

L'adolescent construit son identité propre notamment dans l'opposition et le conflit, l'expérimentation, les expériences de tout type

Le développement moral n'est pas encore abouti

domaine de développement

RAPPORT AU CORPS



DÉVELOPPEMENT IDENTITAIRE, SOCIO-AFFECTIF ET MORAL



conséquences sur le comportement

L'effort psychologique est bouleversant : certains sont mal dans leur peau et donc plus vulnérables

L'estime de soi est fortement influencée par le regard des pairs

D'autres vont s'enorgueillir de ces changements, se trouver invulnérables et se croire tout permis dans leur rapport aux autres

Une part de plus en plus importante des expériences réalisées par les adolescents échappe au regard des parents.

Alors l'éducation, la prévention sont indispensables pour éviter, réguler l'apparition des comportements inacceptables et déviants

SE RENDRE COMPTE DE **SES REPRÉSENTATIONS** & **LES FAIRE ÉVOLUER**

Les valeurs éducatives intégrées par les enfants sont exacerbées à l'adolescence :

les stéréotypes de genre peuvent prendre des proportions beaucoup plus importantes

Une grande « partie » se joue avant 10 ans dans l'éducation de nos enfants

« **Quel sport de filles !** »

Des propos sexistes pour dénigrer le sport en question

Constat objectif : le football est plutôt masculin en Europe et plutôt féminin aux USA...

Le sport est historiquement un bastion masculin, où l'usage de l'humour machiste, les insultes et propos dévalorisants peuvent se banaliser

« **Quel coup de tapette !** »

Des propos homophobes visant à montrer la faiblesse du coup réalisé

Constat objectif : bon nombre d'homosexuels (ou de lesbiennes) sont plus forts (dans le sens de supériorité physique) que beaucoup d'hétérosexuel(le)s. Les divers chants, remarques, insultes et comportements homophobes sont généralement perçus comme faisant partie intégrante de la culture sportive

« **Le péril jaune !** »

Des propos racistes visant à désigner un bouc émissaire utile en temps de crise

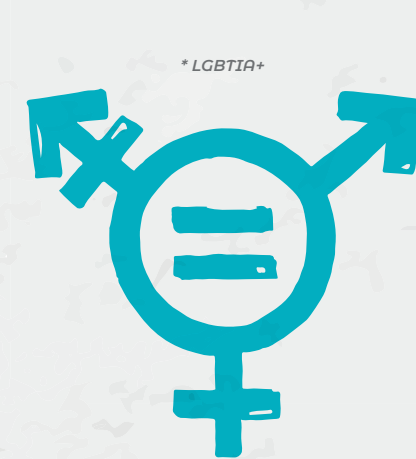
Constat objectif : en 1901 apparaît en France, sous la plume d'un économiste, la métaphore raciste du « péril jaune ». Elle se propage rapidement dans le monde occidental et désigne la peur de l'invasion du « monde blanc ».

Aujourd'hui, un asiatique qui tousse n'a pas le coronavirus ou encore insulter un asiatique à cause du virus, c'est comme insulter un musulman à cause des attentats

**Et bien d'autres propos et situations encore...
à nous tous de les identifier !**

SE RENDRE COMPTE DE SES REPRÉSENTATIONS & LES FAIRE ÉVOLUER

La difficulté dans l'évolution de ces représentations vient de plusieurs paramètres :



1

un milieu ambiant dans lequel on évolue et qu'il est difficile de changer

3

une analyse de son propre comportement qui est, par nature, difficile à réaliser

2

des stéréotypes ou préjugés que l'on véhicule (par nos propos) sans pour autant se considérer comme sexiste / raciste / homophobe / ...

STÉRÉOTYPES

Croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements, d'un groupe de personnes. Le stéréotype est l'image que nous avons des autres, un ensemble de croyances qui présente une image simplifiée des caractéristiques d'un groupe

PRÉJUGÉS

Attitudes comportant une dimension évaluative à l'égard d'un groupe social donné. En exprimant globalement « J'aime » et « Je n'aime pas », ils peuvent être, comme les stéréotypes, négatifs ou positifs

Les différentes campagnes du Ministère en charge des Sports comme « Dîtes non à la discrimination », « Coup de Sifflet », ou encore la campagne « ex Aequo » ont pour objectif de faire évoluer les stéréotypes et préjugés

COMPRENDRE COMMENT ON PEUT PROFITER DE SON AUTORITÉ POUR EXPLOITER LES FAIBLESSES D'UN MINEUR

**“ L’adulte a toute autorité sur un enfant,
l’enfant doit obéir. ”**

En dehors de l'autorité éducative d'un parent
ou d'une personne ayant délégation (ex : encadrant),
**personne n'a le pouvoir d'imposer ce qu'il veut à une autre personne,
en particulier dans les rapports d'un adulte à un enfant.**

L'obéissance / la soumission est ancrée / intériorisée dans notre culture.
Elle est récompensée très régulièrement dans l'évolution de l'enfant.

ADULTES SUR MINEURS

Ainsi un entraîneur ayant un palmarès sportif
conséquent voit son aura, son statut,
sa parole renforcée (mentor)

**“ Il est le seul à pouvoir me mener
vers la performance de haut niveau. ”**



**Il avance masqué, se présente comme
« Monsieur Tout le monde »**

**Dans 60% des cas,
la victime connaît son agresseur**

**Il s'arrange pour organiser sa vie autour
des enfants (écoles, colonies, sport...)**

**Être pédophile n'exclut pas le fait
d'être marié, père ou mère de famille**

MINEURS SUR MINEURS

Le bizutage

- Une histoire qui pèse
(on répète ce qu'on nous a fait) > poids des
« traditions »
- Un souhait partagé de « faire partie du groupe »
> notion d'intégration
- Un déséquilibre flagrant des forces en présence
qui prône la domination
> le(s) nouveau(x) contre les anciens
- Une mise en scène qui peut aller très loin
> viol voire mort

Le leader du groupe

- il peut être positif mais aussi négatif*
- Son statut vis-à-vis des autres membres du groupe
peut être légitimé par : son niveau sportif,
son charisme auprès des autres jeunes,...

Le harcèlement, le bouc émissaire :

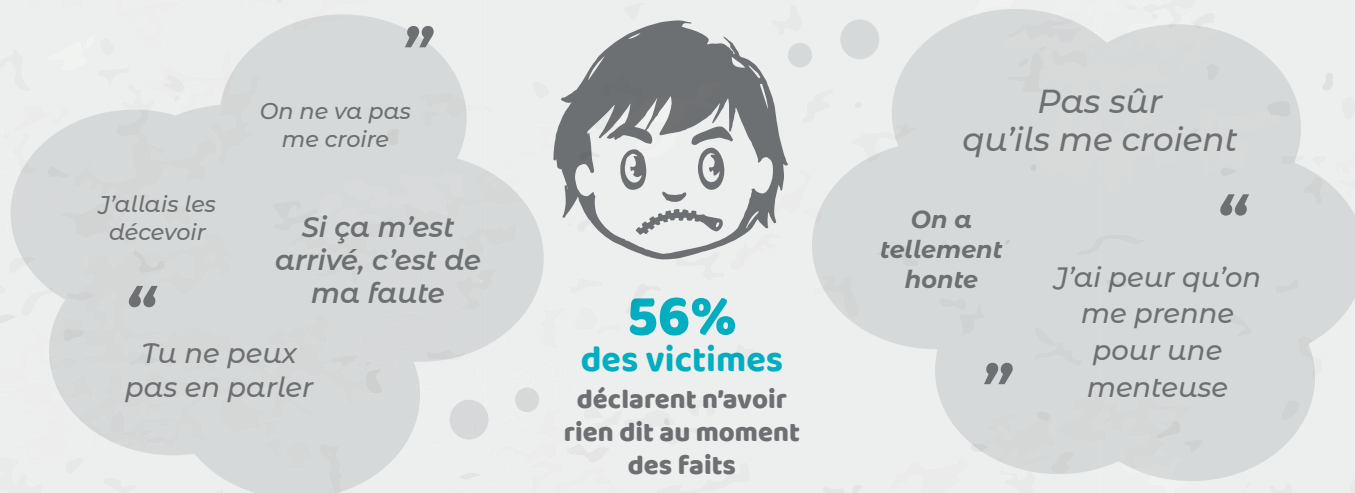
- Plusieurs types de harcèlement :
moral / psychologique, physique (dont sexuel),
par le biais d'internet,...
- Notion d'isolement pour la victime :
seul contre tous et difficulté à en parler

Une très grande difficulté à aborder le sujet des violences de mineur sur mineur :

- Une omerta de la part du groupe de jeunes
mais aussi des adultes (énorme malaise)

CE QUI REND DIFFICILE L'IDENTIFICATION DES VICTIMES

Souvent, la victime préfère ne pas parler des événements : la victime se sent coupable...



L'ENFANT SE TAIT...

... parce qu'il a peur de

- ne pas être cru
- devoir dénoncer un proche
- se faire disputer

Donc, d'être menacé par l'agresseur

... parce qu'il a honte et / ou se sent coupable

- il sait que cette « relation » n'est pas normale
- il occulte les faits en espérant les faire « disparaître »

la rétractation est très souvent le signe que l'enfant dit la vérité

... parce qu'il ne comprend pas la situation

- il ne sait pas à qui le dire, il a peur de ce qui va lui arriver
- il est souvent difficile pour l'enfant d'exprimer par des mots

D'AUTRES ÉLÉMENTS PEUVENT EXPLIQUER CE SILENCE

La capacité de réaction de l'entourage proche du jeune

Nous manquons de connaissance pour repérer les signes d'un malaise chez le jeune

La peur d'être considérés comme des délateurs

Une situation que l'entourage préfère occulter

L'agression de mineur sur mineur est particulièrement délicate à aborder

Déni, conscient ou inconscient, qui inhibe le jeune

REPÉRER LES SIGNES QUI DOIVENT **INTERPELLER & DISCERNER** LES CHANGEMENTS SUBTILS DE COMPORTEMENTS

Près de **40 %** des enfants victimes d'abus sexuels ont un comportement en apparence « normal ».

Souvent, il y a peu de signes physiques d'abus ou seulement des signes que seul un médecin peut détecter...

... mais, c'est grâce à la coopération des acteurs de l'ensemble de la communauté éducative (sphères familiale, associative et éducative) que les changements de comportements peuvent alerter

comportement de repli

- . perte de confiance en soi et envers les autres
- . perte d'intérêt pour une pratique régulière
- . perte d'appétit ou changement d'habitudes alimentaires
- . isolement par rapport au groupe, repli sur soi, évitements
- . comportements autodestructeurs
- . troubles du sommeil
- . absences et/ou retards répétés



SIGNES GÉNÉRAUX

comportement excessif

- . surinvestissement d'une relation ou abandon
- . troubles alimentaires : boulimie et/ou anorexie
- . sur-habillement (notamment dans le domaine du sport)
- . consommation d'alcool / stupéfiants
- . comportements inadéquats / excessifs / inhabituels

SPÉCIFICITÉS DE L'ENFANCE

comportement de repli

- . régressions, dont perte de contrôle du sphincter : énurésie (émission involontaire et inconsciente d'urine) et / ou encoprésie (émission régulière de selles dans les vêtements ou à des endroits inhabituels après l'âge de 4 ans)

comportement excessif

- . peurs intenses, dont cauchemars
- . masturbation compulsive
- . jeux sexuels inappropriés pour l'âge
- . dessins qui interpellent



REPÉRER LES SIGNES QUI DOIVENT **INTERPELLER & DISCERNER** LES CHANGEMENTS SUBTILS DE COMPORTEMENTS



SPÉCIFICITÉS DE L'ÂGE DE LA SCOLARISATION

comportement de repli

- . difficultés dans l'apprentissage
- . difficultés à s'intégrer et avoir des relations dans un groupe mixte
- . migraines et crampes abdominales
- . énurésies et/ou encoprésies secondaires
- . difficultés à partager les vestiaires

comportement excessif

- . conduites hyper sexualisées
- . phobies scolaires
- . peur d'être vu dévêtu



SPÉCIFICITÉS DE L'ADOLESCENCE

comportement de repli

- . sous-estimation de la personne
- . migraines et douleurs abdominales d'origine psychologique

comportement excessif

- . conduites hyper sexualisées
- . fugues
- . troubles alimentaires : boulimie et/ou anorexie
- . consommation d'alcool ou drogues
- . conduites « auto destructrices »
- . idée ou tentative de suicide
- . comportement sexuel excessif
- . comportement antisocial
- . échec scolaire / abandon / absentéisme
- . mensonges

Souvent, les signaux n'ont pas été perçus ou n'ont pas été reliés à de possibles violences sexuelles car ils peuvent correspondre à de multiples soucis de l'enfant ou du jeune (séparation des parents, chagrin sentimental,...). Néanmoins, il est important de ne pas sous-estimer ces signaux, ni de les banaliser

étape n°3

Agir



Vidéo étape 3
Agir

[2 min 06 sec]

Tous concernés !

signal-sports@sports.gouv.fr

En signalant des actes portés à votre connaissance, vous y êtes tenus en application :

- de l'article 434-3 du code pénal, pour tout citoyen
- de l'article 40 du code de procédure pénale, pour tout



0 806 23 10 63

numéro de téléphone national à destination
des personnes attirées par les enfants
pour éviter tout passage à l'acte

LIEUX & SITUATIONS À RISQUES

Je suis encadrant : je réfléchis à mes pratiques et j'adopte de bons réflexes

3 enjeux identifiés sur l'ensemble de ces lieux et situations

**Éviter
une potentielle
agression**

Être clair et vigilant
dans sa relation
avec les jeunes

**Sensibiliser
les jeunes**
aux bonnes pratiques

Agressions sexuelles [d'adulte sur mineur ou entre mineurs]



DOUCHES & VESTIAIRES

Lieux de nudité pour les jeunes donc risques importants à tous niveaux

Exemples de bons réflexes professionnels :

- **Respecter la sphère privée**, la dignité et la pudeur de chacun.
- Dans tous les cas, frapper et s'annoncer avant d'entrer dans un vestiaire.
- **Rappeler aux sportifs** que prendre une douche en collectif après l'activité n'est pas une obligation et qu'ils ne sont pas obligés de se dévêtir totalement dans un vestiaire
- **Interdire les prises de vues**, photos ou vidéo dans ces lieux
- **Si l'enfant ne peut se changer seul**, il n'utilise pas les vestiaires et vient déjà en tenue
- **Et d'autres...**



HÉBERGEMENTS

Lors de déplacements avec nuitée, les risques sont liés au couchage, à la composition des chambres, aux temps de vie « hors activités », à l'intimité et à l'image

- **Loger séparément** d'une part encadrants, sportifs, et d'autre part garçons et filles
- **Interdire la présence à toute personne non autorisée** dans les chambres ou dans les bâtiments
- **Gérer les téléphones portables** pour éviter les photos ou vidéos néfastes
- **Vérifier le règlement intérieur du club** pour ce qui concerne les stages et les déplacements en compétition
- **Déclarer le séjour auprès de la DDCS(PP)**
- **Et d'autres...**



TRANSPORTS

Les risques diffèrent selon le mode de transport (car ≠ minibus ≠ voiture)

- **Se référer au règlement intérieur du club** pour ce qui concerne les déplacements en compétition (avec le cas particulier des déplacements individuels)
- **Éviter le transport** d'un enfant avec un seul adulte
- **Lors de déplacements collectifs (bus et minibus) :** observer les comportements et prendre régulièrement, si possible, des nouvelles de chacun
- **Et d'autres...**

LIEUX & SITUATIONS À RISQUES

Je suis encadrant : je réfléchis à mes pratiques et j'adopte de bons réflexes



CONVERSATIONS PRIVÉES & RÉSEAUX SOCIAUX

Une mauvaise interprétation du message

Exemples de bons réflexes professionnels :

- **Être vigilant** sur la teneur de ses messages aux jeunes (mail, sms, message vocal)
- **Avoir 2 comptes différents sur les réseaux sociaux :** personnel + professionnel - NE PAS MÉLANGER
- **Et d'autres...**



CONTACTS & MARQUES D'AFFECTION

Être en contact régulier amène une certaine proximité affective et physique qui ne doit pas prêter à confusion

- **Montrer clairement ses intentions** en limitant les contacts à des endroits « sûrs » tel que les mains, les épaules
- **Éviter toute attitude ambiguë** dans la relation éducateur-pratiquant : les cadeaux et les confidences entre cadres et sportifs sont à éviter ainsi que tout geste et attitude ambiguë
- **Et d'autres...**



GUIDAGE TECHNIQUE

Le rapprochement physique de l'encadrant et du jeune lors de l'activité sportive (animation, accompagnement technique) peut parfois prêter à confusion

- **Expliquer au jeune**, avant toute intervention, ce qu'est le guidage
- **Demander l'autorisation explicite** du jeune (ou des parents s'il est trop jeune)
- **Si le jeune (ou ses parents) ne souhaite pas de guidage**, envisager une autre solution pédagogique en remplacement
- **S'assurer d'un accès visuel** pour les personnes de l'extérieur lorsque vous guidez un jeune en situation pédagogique
- **Se renseigner** sur le positionnement de votre fédération sur le sujet
- **Et d'autres...**

Une bonne connaissance de vos pratiques professionnelles et du bon sens seront les meilleurs garants pour vous protéger de toute situation délicate

REPÉRER & AGIR

LES OUTILS DE PRÉVENTION À VOTRE DISPOSITION



Drôle d'entraîneur



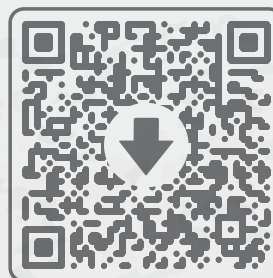
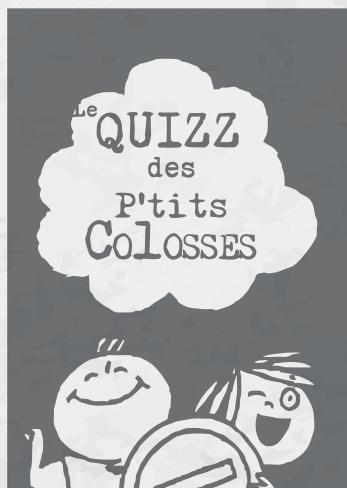
Un tonton pas si gentil



Hugo se fait piéger sur internet



3 supports vidéo
sur YOUTUBE



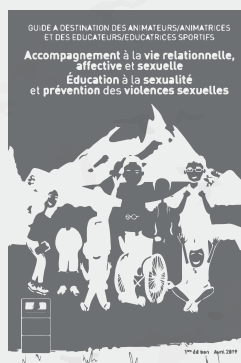
1 quizz
à télécharger au format PDF

REPÉRER & AGIR

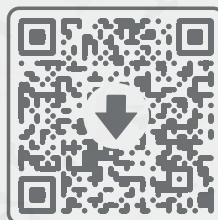
Les contacts nécessaires sont référencés dans les affiches et flyers de la **DRAJES N-A** et du **Ministère chargé des sports**



Une affiche et un flyer
élaborés par la DRAJES N-A



Un guide
à destination des animateurs/animatrices
et des éducateurs/éducatrices sportifs




**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plusieurs outils
du Ministère chargé des Sports

REPÉRER & AGIR

Pour l'éducateur,
il est essentiel
de ne pas
rester seul

Les signes qui alertent
ne sont pas toujours
spécifiques aux
violences sexuelles

On n'a pas
à se substituer
à la police,
ni à la justice

SAVOIR AGIR ET RÉAGIR QUAND ON EST TÉMOIN

Vous êtes témoin d'une situation de violence sexuelle ou le jeune s'est confié à vous

Toute personne est tenue de signaler les actes de violence à caractère sexuel portés à sa connaissance par la victime ou par une personne à qui la victime s'est confiée (code pénal)

On peut hésiter à signaler une situation, de peur d'accuser quelqu'un à tort. Mais les personnes qui reçoivent ces signalements sont formées à démêler le vrai du faux et le signalement n'accuse personne

Vous avez des doutes persistants en constatant des comportements inhabituels de la part d'un jeune, qui font penser qu'elle/il subit des maltraitements

Croiser les signaux repérés avec d'autres personnes.
Grâce à l'accompagnement éducatif (sphère familiale et associative) et social (groupes de pairs, institutions..) nous pouvons être plus vigilants

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À L'ÉGARD DE LA VICTIME

Lorsque vous êtes le premier dans la prise en charge de la victime

Une victime a besoin d'avoir l'intime conviction qu'elle est écoutée, crue, soutenue, entendue mais également de ne pas avoir à répéter les faits de nombreuses fois. D'où l'importance de savoir comment réagir et connaître les personnes et/ou structures ressources sur lesquelles s'appuyer pour passer le relais

Il est important de respecter les 4 critères suivants :

- la sécurisation
- le respect
- la bienveillance
- l'écoute active

0 806 23 10 63

numéro de téléphone national à destination
des personnes attirées par les enfants
pour éviter tout passage à l'acte



ET POUR

ALLER PLUS LOIN...



M.A. Lefur présentation
« Violences sexuelles
& Handicap »

[4 min 43 sec]



DES ÉLÉMENTS CLÉS DANS LE MONDE DU HANDICAP



DES DONNÉES À L'INTERNATIONAL

80%
des femmes
en situation de handicap
seraient victimes
de tous types de violence
et notamment sexuelles
et conjugales

70%
des femmes autistes
ou atteintes de troubles
autistiques
subissent des violences
contre
37% des femmes

Sur **318**
personnes vivant
en institution et souffrant
de graves troubles mentaux
71% des femmes rapportent
des situations de maltraitance
pendant l'enfance



DES CHIFFRES EN FRANCE

Sur les viols
condamnés,
15%
des victimes
sont des femmes
handicapées
[Seine-Saint-Denis]

Les femmes touchées
par des handicaps psychiques
représentent
36% des appels
[<https://fdfa.fr>]
Selon leur service d'écoute :
20% par l'entourage au sens large
15% imputables au milieu familial
et à **65% au domicile (ou en institutions)**
De nombreux récits de violences
et de viols proviennent le plus souvent
d'institutions qui accueillent
les enfants handicapés

Les filles et femmes
en situation
de handicap ont
10 fois plus
de risque d'être
maltraitées
que les femmes
valides

« Les Femmes atteintes de troubles psychiques, souvent manipulables,
représentent des victimes idéales pour les prédateurs sexuels

Leurs difficultés à identifier les comportements violents, à comprendre la notion
de consentement et surtout à décrypter les sous-entendus et les intentions
malveillantes d'autrui, les exposent à un risque jusqu'à 10 fois plus élevé »

* PSH = Personne en Situation de Handicap
nous n'avons pas de données chiffrées dans le parasport

DES ÉLÉMENTS CLÉS DANS LE MONDE DU HANDICAP

LE LIEN HANDICAP ∞ VIOLENCES

Vulnérabilité spécifique qui constitue un facteur aggravant

Être handicapé accroît le risque d'être victime de violences, notamment sexuelles. La pathologie peut amener à des situations qui rendent la PSH plus vulnérable / de manière différente selon la déficience, la capacité de mobilité, d'évitement, de déplacement plus complexes / les difficultés de compréhension / une possible dépendance à des personnes extérieures pour des tâches quotidiennes. Le manque d'autonomie personnelle et financière sont des facteurs aggravants pour les risques d'exposition aux violences des jeunes Filles et Femmes

Notion de consentement

Cette notion est plus complexe à appréhender pour certaines PSH, à savoir décrypter les sous-entendus. Tous les signes avant-coureurs d'actes encore plus malveillants et/ou violents peuvent poser problème à certaines PSH (exemple : pour les personnes autistes). Même si la notion est bien appréhendée, il peut arriver des situations où la PSH n'est pas en mesure d'exprimer clairement son non-consentement

Les Problématiques d'accès aux droits

La prise en charge des victimes par la police et la justice peut poser des problèmes car ces institutions sont encore peu formées ou sensibilisées aux différents handicaps. La crédibilité est un point central dans une procédure judiciaire or quand une PSH porte plainte il y a souvent la « présomption d'incapacité ». Inadaptation des dispositifs prévus pour les auditions des victimes (exemples : questions ouvertes qui peuvent mettre les autistes en difficulté, pas de langue des signes, ce qui peut mettre les personnes sourdes en difficulté...) donc beaucoup d'affaires classées sans suite

Culture de la soumission

Contradictoire avec le désir d'autonomie et peu propice à la libération de la parole, « infantilisation ». Dès l'enfance, les PSH sont conditionnées à obéir et à s'en remettre à une personne extérieure (infantilisation qui persiste même à l'âge adulte) ; **de plus un rapport au corps différent on parle de corps déshumanisés.** Cette culture de la soumission s'étend aux familles des PSH qui sont obligées de confier leur proche en situation de handicap à un établissement spécialisé et une Institution. La forme de dépendance, peur de perdre sa place si on rapporte des violences, des doutes et en plus des menaces / pressions non formelles de l'établissement qui empêche les parents de faire un signalement auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)



avec la participation du CPSF
france-paralympique.fr

CONTRÔLE DE L'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS

La carte professionnelle des éducateurs sportifs

La déclaration est obligatoire pour tous les éducateurs sportifs en activité ou en formation

sur <https://eaps.sports.gouv.fr>

Les contrôles d'honorabilité sont systématiques et réalisés annuellement par une consultation automatisée du bulletin N° 2 du casier judiciaire et du FIJAIS

[Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes]

Les intervenants professionnels des collectivités dans le secteur sport, fonctionnaires (CTR, ETAPS...) ou non doivent se déclarer comme éducateurs sportifs

Le public peut s'assurer du contrôle réalisé par les services de l'État par la consultation de la carte professionnelle directement depuis :

<http://eapspublic.sports.gouv.fr/ CarteProRecherche>

Périmètre des personnes soumises à l'obligation d'honorabilité

EXPLOITANTS D'ÉAPS* SPORTIFS

Dans un premier temps, les exploitants suivants doivent être identifiés :

- les élus titulaires d'un mandat social pour les associations sportives (dont le président, le trésorier et le secrétaire) ainsi que les salariés chargés de l'organisation générale
- le gérant, président, directeur général, président du directoire et directeur général pour l'Établissement

* Un ÉAPS est une entité qui organise la pratique d'une activité physique ou sportive, ce qui recouvre notamment tous les clubs de sport, les loueurs de matériels sportifs qui organisent la pratique, les centres de vacances ou de loisirs proposant principalement des activités sportives

ÉDUCATEURS SPORTIFS BÉNÉVOLES

- > L'éducateur sportif peut ainsi être qualifié d'« entraîneur », de « moniteur », de « coach », de « prévôt », de « manager » ou de « préparateur physique » ; quelle que soit la dénomination retenue dans chaque discipline
- > La notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral
- > Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur, y compris si ses interventions :
 - sont très ponctuelles ou aléatoires
 - sont réalisées uniquement auprès des majeurs
 - se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage

CONTRÔLE DE L'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS

Les éducateurs sportifs bénévoles et les exploitants d'EAPS sont soumis aux mêmes obligations légales d'honorabilité que leurs homologues professionnels.

Le dispositif repose donc sur une transmission automatisée par les fédérations d'un fichier qui sera déposé sur une plateforme dédiée dénommée

SI Honorabilité



Guide
de l'honorabilité

RESPONSABILITÉ PÉNALE DES FÉDÉRATIONS

Les personnes licenciées qui ne répondent pas aux définitions d'éducateur et d'exploitant ne sont pas soumises à un contrôle d'honorabilité

Ainsi, à ce jour, les sportifs, l'encadrement médical, les arbitres, ou les « parents accompagnateurs » qui n'exercent aucune fonction d'éducateur et d'exploitant, ne peuvent faire l'objet d'un contrôle d'honorabilité

La transmission intentionnelle par une fédération de l'identité d'un licencié qui ne relèverait pas du périmètre légal du contrôle d'honorabilité engagerait directement sa responsabilité pénale

Les services de l'Etat seront en mesure de notifier une incapacité aux personnes contrôlées et d'en informer les fédérations afin qu'elles puissent en tirer les conséquences disciplinaires et/ou administratives

LES DISCRIMINATIONS





étape n°1

L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE
DES VIOLENCES SEXUELLES :
TYPES ET FORMES DE VIOLENCES,
VICTIMES ET AGRESSEURS

étape n°2

LES CARACTÉRISTIQUES
DES PUBLICS CONCERNÉS,
FAIRE ÉVOLUER SES PROPRES
REPRÉSENTATIONS ET REPÉRER
LES SIGNES QUI DOIVENT INTERPELLER

étape n°3

EN ADOPTANT
LES BONS RÉFLEXES
ET EN IDENTIFIANT LES LIEUX
ET SITUATIONS À RISQUES

Pour toutes questions
relatives au champ
de la jeunesse

[Pôle Jeunesse]
Florence ABADIE
florence.abadie@jscs.gouv.fr

Pour toutes questions
relatives au champ
de la formation
professionnelle

[Pôle Formation]
Christophe CHARRIN
christophe.charrin@jscs.gouv.fr

Pour toutes questions
relatives au champ
du sport

[Pôle Sport]
Frédéric LENOIR
fred.lenoir@jscs.gouv.fr



la DRAJES
Nouvelle-Aquitaine